



Offre de thèse

Bourse doctorale de 4 ans

La protection juridique du patrimoine tunisien : état des lieux et perspectives

L'Université de Sfax et l'Université libre de Bruxelles offrent une bourse doctorale financée par Wallonie-Bruxelles International pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} octobre 2019 afin de permettre de réaliser une thèse en cotutelle en **droit tunisien du patrimoine**.

Objectifs de la recherche

La recherche envisagée poursuivra deux objectifs. Le premier vise à fournir une présentation systématique et raisonnée des règles juridiques tunisiennes relatives à la protection du patrimoine ; le second objectif consiste à évaluer l'effectivité, l'efficacité et l'efficience de ces règles et le cas échéant d'envisager leur réforme. Cette recherche est doublement interdisciplinaire. D'une part, les règles relatives à la protection du patrimoine tunisien relèvent de plusieurs branches du droit (droit constitutionnel, droit international, droit pénal, droit de l'environnement, droits des obligations...) et dans ce cadre, l'enjeu de la recherche consistera à identifier ou à construire les lignes directrices permettant de relier ces règles éparses au sein d'une discipline juridique spécifique : le droit du patrimoine. D'autre part, cette recherche vise à dépasser l'analyse purement formaliste des règles juridiques et à étudier celles-ci dans leur contexte culturel, social, politique et économique notamment spécifique au sud-est tunisien en vue d'expliquer tant l'origine de ces règles que leur mise en œuvre. Dans cette perspective, une attention particulière sera réservée à la société civile tunisienne active en ce domaine et aux démarches qu'elle entreprend en vue de renforcer la protection du patrimoine tunisien.

Environnement de recherche

La personne engagée fréquentera les deux environnements de recherche durant ses travaux selon un calendrier provisoire établi comme suit. Ce calendrier pourra être adapté si besoin avec l'accord de la personne engagée.

1^{er} octobre 2019 – 31 mars 2020 : Université de Sfax

1^{er} avril 2020 – 31 mars 2021 : Université libre de Bruxelles

1^{er} avril 2021 – 30 septembre 2022 : Université de Sfax

1^{er} octobre 2022 – 30 septembre 2023 : Université libre de Bruxelles

Au sein de l'Université de Sfax, la personne engagée sera rattachée à la Faculté de droit et dirigée par le professeur Noomen Rekik (co-directeur de la thèse) en collaboration avec la professeure Maysoun Bouzid.

Au sein de l'Université libre de Bruxelles, la personne engagée sera rattachée à la Maison des Sciences Humaines (msh.ulb.ac.be). Au sein de cette entité, elle sera particulièrement encadrée par Julien Pieret (directeur du Centre de droit public et co-directeur de la thèse) et Barbara Truffin (directrice du Centre d'histoire du droit et d'anthropologie juridique).

Le doctorant ou la doctorante disposera d'un bureau, éventuellement partagé, à l'Université de Sfax comme à l'Université libre de Bruxelles. Les autres modalités pratiques (lieu de la défense de



thèse, etc...) seront réglées par une convention de co-tutelle entre l'Université de Sfax et l'Université libre de Bruxelles. Une copie du modèle de convention de co-tutelle sera envoyée aux candidats sur demande.

Il est attendu de l'intéressé(e) qu'il/elle participe aux activités collectives en particulier celles organisées dans le cadre du projet Twinning « Sfax Forward », un projet collaboratif financé par l'Union Européenne et portant sur le patrimoine matériel et immatériel du sud-tunisien. Le projet débutera le 1^{er} octobre 2019 et rassemble quatre partenaires principaux (L'Université de Sfax (TN), l'Université libre de Bruxelles (BE), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS-FR) et l'Université Côte d'Azur (FR)).

Frais couverts par la bourse

La bourse doctorale est octroyée par Wallonie-Bruxelles International (wbi.be). A titre d'information, au 25 avril 2019, les bourses octroyées par WBI offraient les couvertures suivantes :

- Frais de voyage aller-retour du boursier ;
- Frais d'excédent de bagages payés lors de l'émission du billet d'avion retour définitif, si nécessaire à concurrence de 247,89 € (pour les bourses de 12 mois) ;
- Montant mensuel de la bourse (indexé annuellement au 1^{er} septembre) : 1.156,76€ (séjour en FWB) ;
- Montant mensuel de la bourse (montant indexé annuellement en septembre): 278,95 € (séjour dans le pays d'origine si pas de perception de salaire local à justifier) ;
- Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (Remboursement des frais médicaux en cas de maladies ou accidents graves à l'exception des pathologies chroniques) et responsabilité civile;
- Indemnités mensuelles de charge de famille (montant indexé annuellement au 1^{er} septembre) : conjoint : 207,93€, enfant : 103,97 € si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique et 69,74 € si la famille reste dans le pays d'origine ;
- Frais de logement : 250 €/mois maximum sur base d'un contrat de location en Belgique (indemnité versée lorsque le boursier retourne dans son pays d'origine pour y mener ses recherches de terrain et ce pour une période maximale de 6 mois) (montant accordé sur base de pièces justificatives) ;
- Frais de participation à des colloques : 250 € (montant maximal sur base de justificatifs) ;
- Frais d'installation : 564,25 € (montant maximal sur base de justificatifs) ;
- Frais didactiques (montant maximal sur base de justificatifs) : 354,39 € par an ;
- Frais de terrain (montant maximal sur base de justificatifs) : 1500 € par an (Université du Sud) ;
- Frais d'encadrement (montant maximal sur base de justificatifs : 1500 € par an (Université du Nord) ;
- Frais d'impression de la thèse : 619,73 € (montant maximal sur base de justificatifs) ;
- Aide au logement en FWB d'un montant de maximum 400 €.



Profil recherché

La personne engagée doit être titulaire d'un diplôme de 2ème cycle en Droit / Sciences juridiques d'une université Tunisienne sanctionnant un programme organisé en 5 années au moins (Mastère).

Elle doit être parfaite bilingue arabe / français. La maîtrise de l'anglais est un plus.

Une expérience scientifique, de pratique juridique ou de pratique dans le domaine de la protection du patrimoine est un plus.

Intéressé-e ?

Les candidatures doivent être envoyées par courriel avant le vendredi **15 juin 2018 à minuit** aux adresses suivantes :

- Monsieur Nomen Rekik : nomen_rekik@yahoo.fr
- Monsieur Julien Pieret : jpieret@ulb.ac.be
- Madame Barbara Truffin : btruffin@ulb.ac.be
- Monsieur Abdelhamid Barkaoui: hamidbarkaoui5@gmail.com
- Monsieur Vincent Chapaux : vchapaux@ulb.ac.be

Ces quatre personnes peuvent être contactées en vue d'obtenir davantage de renseignements sur le contenu de la recherche envisagée ou sur les modalités concrètes de sa réalisation.

Les candidatures doivent comprendre les pièces suivantes, en format pdf :

- une lettre de motivation ;
- un *curriculum vitae* détaillé ;
- un relevé de notes des deux années de master en droit / sciences juridiques ;
- copie d'un travail universitaire de master (étude juridique) rédigé en français.

Une présélection sera opérée sur la base des dossiers soumis. Les candidat·e·s retenu·e·s seront invité·e·s à une audition entre le 1^{er} et le 3 juillet à l'Université de Sfax.